

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PDCC, par Beat Eggel
Objet Franc fort, que peut faire l'Etat du Valais?
Date 09.03.2015
Numéro 4.0133

Actualité de l'événement

Le 15 janvier dernier la BNS a renoncé au taux plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Le Franc suisse a alors atteint la parité avec l'Euro durant quelques jours et s'échange actuellement 1.07 Francs.

Imprévisibilité

Rien ne laissait présager une telle décision à ce moment-là, puisque quelques jours auparavant, le vice-président affirmait encore que la stratégie du taux plancher était plus que jamais actuelle.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

L'industrie des machines et le tourisme, deux des principaux secteurs de l'économie valaisanne, sont directement touchés par cette décision.

La décision de la BNS de supprimer le taux plancher a fait l'effet d'une bombe dans le monde économique international. Cette décision pourrait pénaliser la croissance et la compétitivité de la Suisse.

La Valais est directement touché par cette décision qui a eu pour conséquence de renforcer le Franc suisse vis-à-vis de l'Euro, faisant ainsi subitement augmenter les prix des produits d'exportation.

En Valais, deux domaines sont directement touchés:

- le tourisme
- l'industrie des machines

Ces deux secteurs sont particulièrement dépendants du marché européen et cette nouvelle situation rend les perspectives futures peu réjouissantes.

Conclusion

Nous souhaitons connaître de la part du Conseil d'Etat :

- les décisions et mesures qui ont été prises par le canton pour réagir à cette situation
- les actions que le canton peut prendre pour soutenir l'économie valaisanne, notamment le tourisme et l'industrie des machines.